



Alerte Charançon

Avis aux Voyageurs

Une menace pour la Caraïbe !

Le charançon rouge du palmier est un des plus importants ravageurs des palmiers, à travers le monde.

Toutes les palmacées sont concernées !

Détecté à Saint-Martin en février 2023, il est également présent dans les petites îles néerlandaises de Curaçao et Aruba.





Alerte Charançon

Si vous voyagez dans l'une de ces îles :

- N'emportez aucun végétal ou partie de végétal de la famille des arécacées (palmier phœnix, cocotier, ...).
- N'emportez aucun charançon adulte ni aucune larve ou cocon, quel qu'en soit l'usage (collection, vivarium, ...).

Ne soyons pas à l'origine de sa dispersion dans la zone Caraïbe !

L'introduction dans les DOM, d'organismes nuisibles et de végétaux et parties de végétaux est INTERDITE, punie de 2 ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende.

(Art. L251-20 du Code Rural)

